

TRAMPOLINE

Responsable de la formation :

Marlène CONTE

26 rue Pasteur – 95530 LA FRETTE SUR SEINE
Tél : 06 15 93 07 88 – mail : marlene-conte@voila.fr

Récapitulatif des pré-requis et obligations pour les formations

Tout candidat à l'obtention du diplôme d'initiateur trampoline est dans l'obligation :

- ☞ d'être **licencié FFG au moment de l'inscription**,
- ☞ d'avoir **16 ans** minimum dans la saison sportive, (être né avant le 31/08/1993)
- ☞ d'être en possession du **livret de formation**,
- ☞ d'être en possession des **règlements techniques trampoline** de l'année en cours.

Modalités de validation du diplôme d'initiateur trampoline :

- ☞ Le candidat doit être présent à **tous** les cours de la formation.
- ☞ Le candidat doit **obligatoirement** être sous la responsabilité d'un **tuteur** (cadre qualifié et majeur titulaire au minimum d'un BF2 trampoline).
- ☞ Le candidat doit effectuer un **stage d'application pratique** de 50 heures minimum dans une structure FFG, sous la responsabilité du tuteur avec des groupes de niveau régional. Ce stage doit être validé par le tuteur et le président du club.
- ☞ Le candidat doit participer à l'organisation ou au jugement d'au moins **deux compétitions**.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

❖ Les cours sont organisés sur la zone ; un minimum de 30 heures de formation est obligatoire.

❖ Contenu de la formation :

- 15 h formation théorique (technique, biomécanique, sécurité, ...)
- 15 h formation pratique (aide et parade, pédagogie, méthodes d'apprentissage...)

❖ Dates et lieux de la formation :

- **Initiateur A :**
 - Dates : les samedis 11 octobre, 18 octobre, 15 novembre, 29 novembre et 13 décembre 2008
 - Horaires : de 14h00 à 19h00
 - Lieu de la première séance : Gymnase Paul Emile VICTOR – 94500 CHAMPIGNY
- **Initiateur B :**
 - Dates : du 16 au 20 février 2009
 - Horaires : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
 - Lieu : Gymnase Eric SREKI, 152 rue Danton 92300 LEVALLOIS

INSCRIPTION :

- Dates limites d'inscription : 20 septembre 2008 pour l'Initiateur A
15 janvier 2009 pour l'initiateur B

- Tarif : **135,00 €** pour les licenciés IDF
- Chèque à établir à l'ordre du CRIFMA ou du CRIFO selon le comité d'appartenance du candidat
- Bulletin d'inscription à retourner avec le règlement à la responsable de la formation